VI. AUTRES DISPOSITIONS

- L'Uniforme et le Cache-poussière s'achètent à l'école.
- Le Kit de objets classiques de l'enfant s'achète à l'école.
- Chaussures: Ketch et chaussettes blanches pour tous les enfants (Filles et Garçons),
- La coiffure de 0,1 cm et le modèle étoile simple pour les filles préférant la tresse,
- Pas de tressage de mèche,
- Pas des babouches.
- Chaque mercredi et vendredi : les enfants porteront les habits ordinaires.
- Pas de pantalon pour les filles,
- Pas de boucle d'oreilles, chainettes, bracelets, ...

N.B: Nous recommandons aux parents de bien vouloir lire ce billet de vacances à chaque Trimestre de l'année scolaire en cours.

Excellentes Nacances

Contacts:

(+243) **974 954 726 821 979 599 977 494 833** République Démocratique du Congo MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE Province du Sud-Kivu École Privée Agréée

C.S. L.A.C.



Maternelle Différence – Référence – Excellence BP 18 Uvira

BILLET DE VACANCES VALABLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Rentrée scolaire 2022-2023 :

Prévue **Lundi, le 05/09/2022**

I. ŒILLADE SUR L'ÉCOLE

Le Complexe Scolaire Les Anges du Ciel est une école privée catholique.

Il a été créé en 2003 et est dirigé par les Sœurs de l'Institut Saint Joseph (Turin).

Il est situé dans le quartier Nyamianda, avenue Kivu, 1ère Rue, N°09.

Il organise le cycle maternel, primaire, secondaire et le centre professionnel Anuarite qui offre la formation aux grandes filles en alphabétisation et en coupe et couture.

En plus du suivi judicieux du calendrier scolaire et des tests d'évaluation que l'école organise régulièrement, elle met aussi l'accent sur l'éducation intégrale des élèves en développant leurs divers talents.

Pour ce faire, l'école organise plusieurs activités parascolaires à savoir : la liturgie, le sport, le génie en herbe, le club d'enfants, la journée culturelle, etc.

II. NOS REMERCIEMENTS

Au terme de cette année scolaire 2021-2022, nous tenons à remercier le Créateur de l'Univers qui nous a assurés sa protection durant cette année scolaire écoulée. Nous remercions également tous les parents responsables qui nous ont facilités la tâche pour que tout se passe à merveille.

L'enfant vous revient en famille pour les grandes vacances ; veuillez continuer son encadrement pour qu'il garde ses rudiments.

III. INSCRIPTION ET CONFIRMATION DES PLACES

La première phase des inscriptions des nouveaux élèves ira du Lundi 02 au 25 Août 2022. Elle est conditionnée par :

- L'acte de naissance de l'enfant (photocopie),
- Le paiement des frais de saleté,
- Le paiement de la première tranche des frais de collation (bouillie).

Quant à la confirmation des anciens élèves, elle se fera dans la même période que les inscriptions. Elle est soumise aux mêmes conditions que celles de nouveaux inscrits.

N.B : D'autres formalités relatives à l'inscription et à la confirmation vous seron9t communiquées à la Direction.

IV. FRAIS SCOLAIRES

Nous avons deux modes de payement autorisés. Voir le tableau ci-dessous :

Annuel : 155\$

Trimestriel : 60\$ + 50\$ + 45\$

V. FOURNITURES SCOLAIRES

Pour les anciens et les nouveaux :

 Frais de collation (bouillie) : Toute l'année : 50\$ reparti comme suit :

- 1ère Tranche : 20\$
- 2ème Tranche : 20\$
- 3ème Tranche : 10\$

• Prime de saleté : 12\$ toute l'année

Pour les enfants de la 3^{ème} Maternelle :
 Frais de fiches, Louage de toge et photo : 5\$